



Le dix-sept janvier, deux mille vingt et trois, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel, sous la présidence de Madame Rivière Marilyse, Maire .

Étaient présents : Marilyse Rivière, Mendoza Marie-Claude, Guilhaumou liliane, Pamart Pascal, Mazuque Sébastien, Ternois-Devalcourt Sandrine

Étaient absent excusés : Bigou Idriss procuration à Marilyse Rivière, Chouanet Steeve.

Secrétaire de séance : Marie-Claude Mendoza.

Début de la séance : 21 H

Fin de la séance : 22 H 30 mn.

**Objet : Autorisation de signature à Madame la Maire pour un acte notarié.**

### **Madame la maire**

Donne lecture du courrier de Monsieur Moureau, fils de Mme Garrigues Judette, chargé par les autres héritières de régler la succession de leur mère.

Mme Garrigues possédait une parcelle cadastrée AB 274, sise sur la Placette, ou place de l'Église pour une surface de 30 ca, soit 30 m<sup>2</sup>. Ce dernier souhaite céder cette parcelle pour l'euro symbolique à la commune.

### **Le Conseil municipal,**

- OUI** l'exposé de Madame la Maire et après avoir délibéré
- AUTORISE** Par **7 voix POUR**, 0 voix Contre, 0 voix Abstention, la Maire à signer cet acte de vente pour l'euro symbolique
- PRÉCISE** Que Madame la maire est chargée de mener à bien cette affaire
- Ainsi** Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Marilyse Rivière  
Maire

